

## BILAN DE CONCERTATION PRÉALABLE « Nouveau Coeur de Ville de Marquette Lez Lille »



## **INTRODUCTION**

Situé sur la commune de Marquette-Lez-Lille, le site nommé Boone/Paindavoine, destiné à accueillir le nouveau cœur de ville de Marquette est un des maillons centraux du projet "Bords de Deûle".

Pour rappel, le projet de territoire Bords de Deûle s'est construit autour d'une vision ambitieuse et coproduite en réponse à l'ampleur des friches qui constituent ce territoire et en lien direct avec le développement urbain et immobilier du secteur.

Ce territoire se transforme depuis plusieurs années et présente une dimension métropolitaine en raison de ses caractéristiques intrinsèques (la Deûle, le patrimoine industriel et naturel, les potentialités de développement) et des projets qui s'y développent, avec notamment l'arrivée d'une nouvelle ligne de tramway qui traversera le territoire.

Depuis mi-2021, une étude de maîtrise d'œuvre urbaine a été confiée au groupement Michel DESVIGNE Paysagiste, avec notamment pour objectif de concrétiser les ambitions politiques à travers un plan guide du secteur.

Les orientations du plan guide retenues sont une amplification de la Deûle "épine dorsale d'un territoire renouvelé", la desserte du territoire Bords de Deûle sur sa rive gauche, la création d'un parc d'envergure métropolitaine (20 hectares) sur la friche Solvay, de développer l'habitat avec le futur TCSP, de renforcer des liaisons entre les deux rives et de conforter et développer l'activité économique dans l'espace urbain.

Depuis la validation du plan guide mi-2022, les équipes de maîtrise d'œuvre ont eu pour mission d'engager la déclinaison sectorielle en maintenant la cohérence globale du développement sur la base des orientations précitées.

Une étude pré-opérationnelle d'aménagement sur le nouveau Cœur de ville de Marquette-lez-Lille, pilotée par la MEL, est engagée depuis février 2024 et prévoit d'aboutir d'ici mi-2025 à la définition d'un projet urbain partagé

Afin d'évaluer les potentialités de développement de ce secteur et de définir le contenu d'une nouvelle opération de renouvellement urbain, la concertation préalable associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées a été mise en œuvre avec pour objectifs :

- De partager les avancées du projet avec les habitants du territoire de bords de Deûle et la MEL ;
- De faire remonter les besoins sur les thématiques du logement, des équipements, des commerces ;
- De définir collectivement l'identité du Parc Habité en termes d'architecture et de paysage ;
- D'imaginer des solutions pour adapter la ville aux changements climatiques.

Conformément à la délibération n°24 C 0205 du 28 juin 2024, la concertation s'est déroulée du 3 octobre au 7 novembre 2024 offrant plusieurs modalités de participation et a bénéficié d'une communication sur plusieurs médiums.

Par ailleurs, un dossier explicatif nécessaire à la compréhension des enjeux et des orientations du projet a été mis à disposition du public et une réunion de restitution du 3 décembre 2024 a été l'occasion de rendre compte des conclusions de la concertation.

La démarche de concertation menée sur le projet de parc des bords de Deûle a bénéficié d'une mobilisation satisfaisante. L'ensemble des contributions écrites via la plateforme citoyenne, le registre et les différents ateliers a fait l'objet d'une analyse approfondie.

Les invariants de la concertation sont les suivants :

- **La transformation d'une ancienne friche industrielle** en un quartier mixte qui offre un nouveau cœur de ville et avec des usages diversifiés
- **Une extension du centre-ville existant** avec la création de nouveaux commerces
- **Une certaine densité** liée à la desserte par le futur tramway
- **Un quartier majoritairement piéton**, avec une place importante donnée aux mobilités douces
- **Un espace public majeur donnant sur la Deûle et une végétalisation importante du quartier**, dans ses espaces publics et ses coeurs d'îlots
- **La préservation des berges de la Deûle**
- **Les points de vue vers les Grands Moulins et connexions avec le futur Parc Naturel**
- **Favoriser un quartier intergénérationnel et les parcours résidentiels** (béguinage séniors) et développer du logement pour tous (un tiers de logements en accession, un tiers de logements sociaux et un tiers de logements abordables)
- **Une nouvelle maison de quartier et un marché**



Cette approche vise à proposer une démarche véritablement participative, avec une co-construction active du futur quartier. La concertation permettra d'évaluer les potentialités de développement de ce secteur et de définir le contenu d'une nouvelle opération de renouvellement urbain, associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

## **I/ Organisation et déroulement de la concertation préalable**

À ce stade de conception du projet d'aménagement, et en continuité des démarches engagées consistant à cerner les enjeux locaux et métropolitains, la Métropole Européenne de Lille a mené une concertation sur le site de projet au titre de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme. La concertation a eu pour but de présenter au public les objectifs et enjeux de l'opération concernant le nouveau cœur de ville de Marquette Lez Lille. Les propositions que fera émerger la concertation dans l'élaboration du projet ainsi que l'influence des futurs usages, seront prises en compte.

Cette démarche de co-construction permettra la réalisation d'un zonage adapté au projet global intégré au PLU.

Conformément à la délibération n° 24 C 0205 du 28 juin 2024 portant sur le lancement de la concertation préalable à l'aménagement du secteur, les modalités suivantes ont été mises en œuvre lors de la concertation qui s'est déroulée du **3 octobre au 7 novembre 2024** inclus, avec une réunion de restitution le 3 décembre 2024 à 18 h30, salle du Conseil à la MEL (en Visio enregistrée).

### **A. Modalités de publicité et d'information du public**

Cette concertation s'est déroulée selon plusieurs modes de communication en accord avec la ville de Marquette lez Lille, à savoir :

\_Des publications dans les journaux et bulletins municipaux

**NORD ÉCLAIR**  
JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

## 22 NÉCROLOGIES & ANNONCES

**LE CARNET**

**Avis de décès**

**CROIX**

Jean **T** et Louise VANDERMEERSCH-TOTIN, Paul et Marie-Rose VANDERMEERSCH-POLVOTZ, Henri et Anne-Marie **T** MONCOMBLE-VANDERMEERSCH, ses frères, sœurs, beaux-frères et belle-sœurs, leurs enfants, neveux et nièces,

Kathy et Guy HENNIN-VANDERMEERSCH et leurs enfants, Frédéric et Isabelle VANDERMEERSCH-CORBET et leurs enfants, Marie-Anne et Guy-Albert VALEY-VANDERMEERSCH et leurs enfants, Marc et Eva VANDERMEERSCH-MIHOV et leurs enfants, Pierre-Henri MONCOMBLE et ses enfants, ses neveux et nièces

Rosadette, son amie dévouée, le docteur COLPAERT, son malade, la direction et le personnel de l'Elipad Les Oygié à Croix et tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée,

ont la douleur de vous faire part du décès de

**Marie-Thérèse VANDERMEERSCH**

survenue à Roubaix, le jeudi 19 septembre 2024 à l'âge de 94 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le mardi 25 septembre 2024 au Pôle Saint-Pierre, Parc des Fêtes à Courte, dans l'entremise familiale. Son corps a été conduit au crématorium de Wattrelos et ses cendres dispersées sur le jardin du souvenir.

Vous pourrez déposer vos condoléances sur [www.pompes-funebres-christophe-rouaud.fr](http://www.pompes-funebres-christophe-rouaud.fr).

Pompe Funèbre SEGARD et BUISSINE - 03.20.80.78.78  
125 et 125, boulevard de Fournies - 59100 ROUBAIX  
18, avenue de l'Europe - 59170 CROIX

**GAP, TOURCOING, ROUBAIX**

C'est avec une immense tristesse que nous faisons part du décès de

**Madame Thérèse BRUNET née VERSAVAL**

qui nous a quittés sereinement dans sa 101<sup>e</sup> année le 21 septembre 2024.

De la part de Alain et Marie Chottine, Thierry et Claudine, Hubert et Dominique, Vincent et Marie Line, ses fils et belles-filles, tous ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, la direction et le personnel de l'ELIPAD Jean-Martin.

Le cérémonial religieux sera célébré dans la chapelle de l'Hôpital le vendredi 28 septembre 2024 au matin dans l'antécambre familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Elipad Jean Martin, rue Ernest Cizanne, 05000 Gap

**Personnalisez votre avis**

de décès, remerciements ou de messes pensées anniversaire en choisissant une image ou un symbole dans notre bibliothèque de visuels disponible sur demande auprès de votre professionnel du funéraire ou en contactant le service nécralogie de votre journal :

0 811 900 901 Service 000 / 000  
0 811 appeler

« La mémoire des disparus et le trésor des vivants »

**HYDREQUENT**

Madame Blanche POULAIN-THIRIEZ, son épouse, Franck et Marie-Dominique POULAIN-TRICART, Géraldine POULAIN-TRICART, sa petite-fille, Dominique et Benoît DEMUYNCK-POULAIN, Olivier et Véronique POULAIN-GAMELIN, Cécile et Géline MICHAEL-POULAIN, Daniel et Laurent BONTE-POULAIN, ses enfants, sesving-en petits-enfants, ses deux petits-enfants, la famille POULAIN, la famille THIRIEZ,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur Daniel POULAIN**

qui a présidé le Groupe Carrières du Boulonnais (Groupe CB)

survenu à Hydrequent, le mardi 24 septembre 2024, à l'âge de 90 ans.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 28 septembre 2024, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Rantembe.

L'offrande sera faite lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Hydrequent, dans l'entremise familiale.

Si plusieurs, ni objectif, il vous plaît. Un don est également possible au profit de l'Association Stella Maris-Village Saint-Joseph (Saint-Martin-Boulogne). Un tapis sera déposé à cet effet, à l'entrée de l'église.

Le poisson artis tient lieu de faire-part.

Dans l'attente de ses obsèques, Monsieur POULAIN repose à son domicile, où la famille accordera de 16 heures à 19 heures.

62720 Hydrequent - 16, rue de l'Eglise

Vous pourrez déposer vos condoléances sur le site internet des pompes funebres Toupet-Soty : [www.pf-toupet-soty.com](http://www.pf-toupet-soty.com)

La famille remercie l'ensemble dévoué du personnel soignant et aidant.

Pompe Funèbre TOUPET-SOTY  
250, allée des Carriers MARQUISE : 03.21.92.96.58

**LÉGALES**

l'information conforme à l'article du 14 juillet 2005 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales.

**MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE**

**À vous la parole**

**AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE**

Projet de création du nouveau cœur de ville de la commune de Marguerite lez Lille

Une concertation, pris au titre du code de l'urbanisme et relatives au projet de création du nouveau cœur de ville de la commune de Marguerite lez Lille, s'ouvre à partir du 2 octobre 2024.

À ce titre, une réunion publique de lancement de cette concertation se tiendra le jeudi 3 octobre 2024 à 18 h 30 en salle du Conseil, à l'hôtel de ville de Marguerite lez Lille. Il vous sera également possible d'y assister, en visioconférence, grâce au lien suivant : <https://marguerite.lez.lille.voxpopuli.be/>

Un document de présentation du projet sera disponible en mairie de Marguerite lez Lille et sur le site internet suivant : <https://marguerite.lez.lille.voxpopuli.be/>.

Le public sera invité à déposer ses observations et suggestions par écrit dans un registre papier disponible en mairie de Marguerite lez Lille sur plusieurs heures d'ouverture des bureaux. Il sera également possible de contribuer sur la plate-forme de participation citoyenne accessible sur le lien suivant : <https://marguerite.libramemoria.com/> ou en fourrant le QR code ci-après.

Une période de consultation de cette concertation se tiendra courant décembre 2024. Le public sera informé de la date exacte et des modalités par voie de presse et sur les réseaux sociaux institutionnels de la MEL et de la commune de Marguerite lez Lille.

[libramemoria.fr](http://libramemoria.fr)  

**ANNONCES ADMINISTRATIVES**

**AVIS ADMINISTRATIFS**

**PEVELE-CAREMBAULT**

Par délibération en date du 23 septembre 2024, le Conseil Communautaire a approuvé les modifications apportées au PLU de Pevele-Carembault à Port-lez-Lens. Les documents de révision apportée au PLU approuvé sont tenus à la disposition du public à la mairie de Pevele-Carembault, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site [www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr).

**PEVELE-CAREMBAULT**

Par délibération en date du 23 septembre 2024, le Conseil Communautaire a procédé au retour de la délibération du Conseil Communautaire du 25 septembre 2023, ayant précis le lancement de la révision apportée au PLU de Pevele-Carembault à Port-lez-Lens. Cette délibération est affichée en mairie de Pevele-Carembault, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site [www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr).

**PEVELE-CAREMBAULT**

Par délibération en date du 23 septembre 2024, le Conseil Communautaire a procédé au retour de la délibération du Conseil Communautaire du 25 septembre 2023, ayant précis le lancement de la révision apportée au PLU de Pevele-Carembault à Port-lez-Lens. Cette délibération est affichée en mairie de Pevele-Carembault, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site [www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr).

**CHER ABONNE**

Vous avez une question concernant votre abonnement ?

Contactez votre Service Clients par téléphone en appeler le 03.66.880.200

VISITEZ NOTRE SITE : [www.lavocetedunord.fr](http://www.lavocetedunord.fr)

Figure 1 / Encart présent dans la Voix du Nord du 26 septembre 2024

## MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



### AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

#### Projet de création du nouveau cœur de ville de la commune de Marquette-lez-Lille

Une concertation, prise au titre du code de l'urbanisme et relative au projet de création du nouveau cœur de ville de la commune de Marquette-lez-Lille, s'ouvre à partir du 3 octobre 2024.

A ce titre, une réunion publique de lancement de cette concertation se tiendra le jeudi 3 octobre 2024 à 18h00 en salle du Conseil, à l'hôtel de ville de Marquette-lez-Lille. Il vous sera également possible d'y assister, en visioconférence, grâce au lien suivant: <https://lillemetropole.webex.com/meet/visiowebex01>.

Un dossier de présentation du projet sera disponible en mairie de Marquette-lez-Lille et sur le site internet suivant: <https://participation.lillemetropole.fr/>.

Le public sera amené à déposer ses contributions, jusqu'au 7 novembre inclus, dans un registre papier disponible en mairie de Marquette-lez-Lille aux jours et heures d'ouverture des bureaux. Il sera également possible de contribuer sur la plate-forme de participation citoyenne accessible sur le lien suivant <https://participation.lillemetropole.fr/> ou en flashant le QR code ci-après.

Une réunion de restitution de cette concertation se tiendra courant décembre 2024. Le public sera informé de la date exacte et des modalités par voie de presse et sur les réseaux sociaux institutionnels de la MEL et de la commune de Marquette-lez-Lille.

[lillemetropole.fr](http://lillemetropole.fr)



Figure 3 / Annonce légale MEL Lancement de la concertation

## MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



### AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

**Réunion de restitution des concertations  
relatives aux projets d'aménagement du parc  
Bords de Deûle et de création du nouveau  
cœur de ville de la commune de Marquette-lez-  
Lille**

Le public est informé qu'une réunion publique de restitution des 2 concertations relatives, d'une part, au projet d'aménagement du parc Bords de Deûle et d'autre part à celui de la création du nouveau cœur de ville de la commune de Marquette-lez-Lille, se tiendra le mardi 3 décembre 2024 à 18h30 au siège de la Métropole Européenne de Lille (2, boulevard des Cités Unies à Lille).

Il vous sera également possible d'y assister en visioconférence à l'aide du lien suivant: <https://lillemetropole.webex.com/meet/visiowebex01> ou en flashant le QR code ci-après.

[lillemetropole.fr](http://lillemetropole.fr)





Figure 4 / Annonce légale MEL Restitution de la concertation

Une communication sur la plateforme numérique de la MEL :  
[Marquette-lez-Lille : ensemble, construisons le nouveau cœur de ville - À Vous La Parole !](#)

\_Une communication sur les réseaux sociaux :

## Publication de Métropole Européenne de Lille

X



•••

- 👉 Une concertation sur le futur ❤️ de ville de **Marquette-lez-Lille** va débuter le 4 octobre.
- 📅 Avant de donner votre avis, rendez-vous à la réunion de lancement à l'hôtel de ville (ou en ligne) le 3 octobre à 18h.
- 💡 Infos ici : <https://www.lillemetropole.fr/.../nouveau-coeur-de-ville...>



Figure 6 Communication sur la page Facebook de la MEL, extraits lancement (publication)



Publication de Métropole Européenne de Lille



Métropole Européenne de Lille

26 novembre 2024 · 8

...

Participez à la restitution des concertations sur le parc des Bords de Deûle et le cœur de ville de Marquette-lez-Lille !

Le 3 décembre 2024 à 18h30

Siège de la MEL, 2 bd des Cités Unies, Lille

Inscription ici ↗ <https://participation.lillemetropole.fr/.../964/meetings/322>

Assitez à la réunion en ligne : <https://lillemetropole.webex.com/meet/visiowebex01>



Figure 7 Communication sur la page Facebook de la MEL, extraits restitution (publication)

← Poster Répondre +

**Métropole Européenne de Lille** ✅  
@MetropoleLille

Une concertation sur le futur ❤️ de ville de Marquette-lez-Lille va débuter le 4 octobre.

Rendez-vous à la réunion de lancement à l'hôtel de ville de @Marquette59520 (ou en ligne) le 3 octobre à 18h.

Infos et inscriptions : [lillemetropole.fr/actualites/nou...](http://lillemetropole.fr/actualites/nou...)

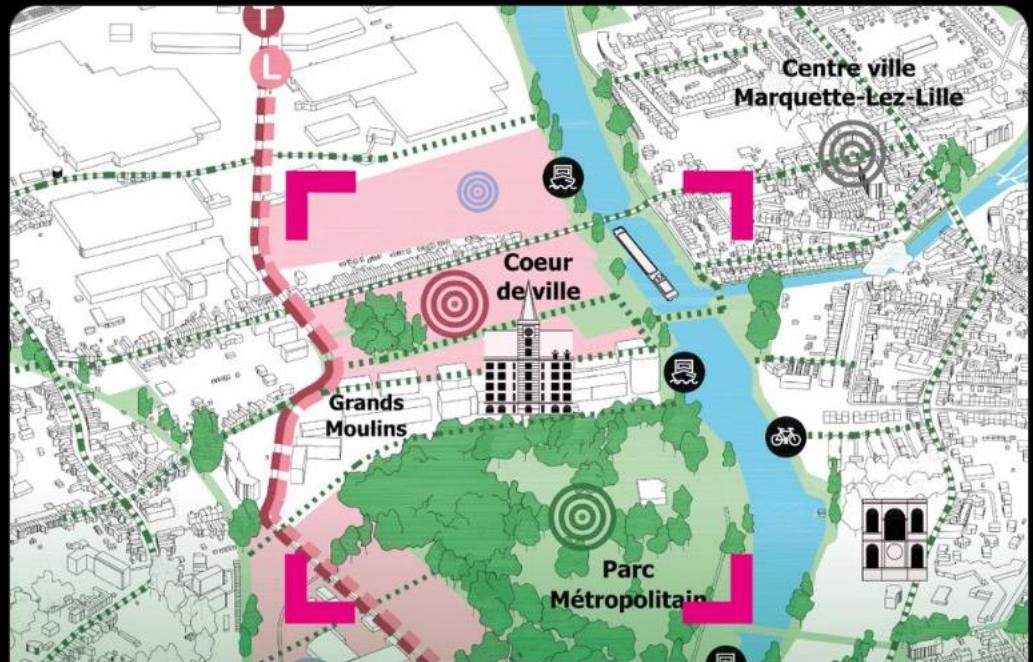


Figure 8 Communication sur X tweet de la MEL, extraits lancement concertation (publication)



Figure 9 Communication sur X tweet de la MEL, extraits restitution (publication)



Marquette-lez-Lille  
26 septembre 2024 ·

...

Ensemble, construisons notre cœur de ville ! ❤️

Pour bâtir son futur cœur de ville, la Ville et la MEL ont choisi de faire appel à la meilleure équipe d'experts : les habitants eux-mêmes 😊

Rendez-vous jeudi 3 octobre, à 18h, en mairie pour découvrir les avancées du projet et partager vos attentes en matière de nature, de loisirs, de logement ou encore de cadre de vie 💡 Une visio sera même mise en place si vous ne pouvez pas vous déplacer ! 📺

V... En voir plus



36

15 partages



Marquette-lez-Lille  
3 octobre 2024 ·

...

Rendez-vous ce soir pour faire le point sur la métamorphose de Marquette ✨

À 18h, en mairie pour découvrir les avancées du projet cœur de Ville et partager vos attentes en matière de nature, de loisirs, de logement ou encore de cadre de vie 💡 Une visio sera même mise en place si vous ne pouvez pas vous déplacer ! 📺

Toutes les infos ↗ <https://www.marquettelezlille.fr/.../ensemble.../>



13

1 commentaire 6 partages

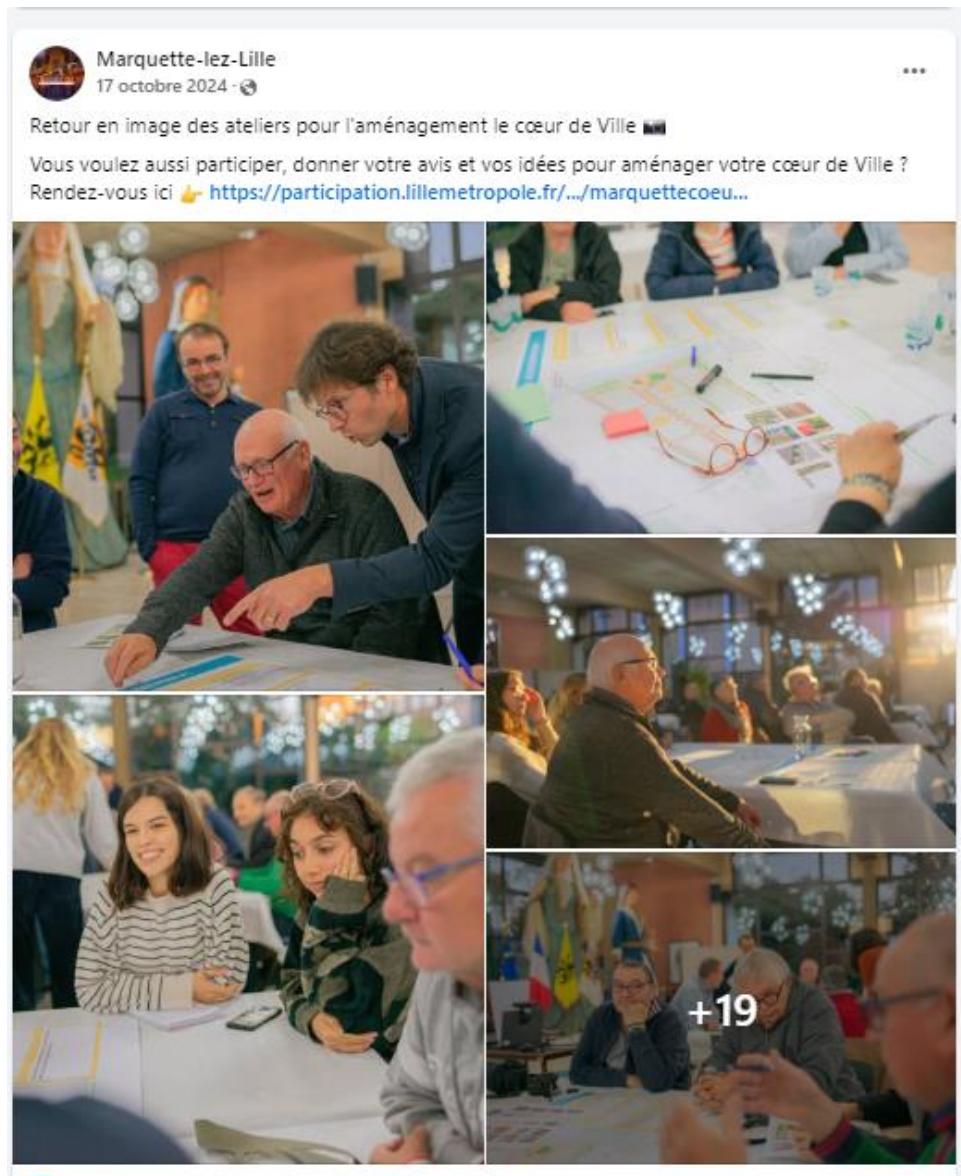


Figure 10 à 12 Communications sur la page Facebook de la ville, extraits atelier (publications)

\_Des publications sur les sites institutionnels de la MEL et des villes de Saint André et Marquette :

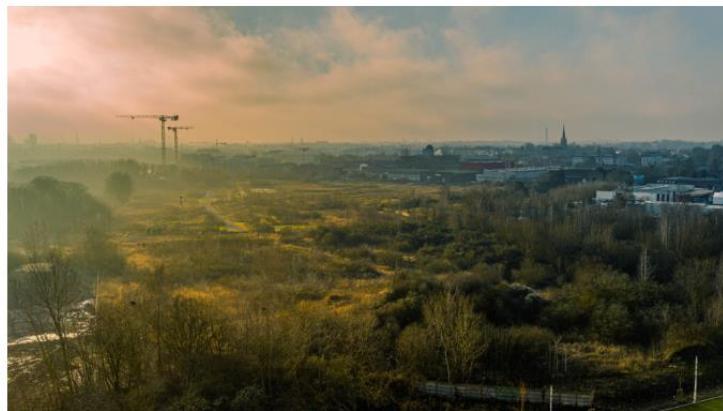


03 20 14 51 00 | Nous contacter | Service Accéo | S'INSCRIRE A LA NEWSLETTER

MARQUETTE LEZ LILLE | MENU | Q

Marquette-lez-Lille > Actualités > cadre de vie > Cœur de Ville et parc métropolitain : découvrez le Marquette de demain !

## Cœur de Ville et parc métropolitain : découvrez le Marquette de demain !



C'est une opportunité historique : sur les bords de Deûle, Marquette et la Métropole Européenne de Lille partent à la reconquête des friches héritées de notre passé industriel pour y bâtir le nouveau Cœur de Ville et le futur parc métropolitain. Pour imaginer ces deux projets d'envergure, les Marquetteois.es ont partagé leurs besoins et leurs envies lors d'ateliers et réunions publiques. Retour sur vos idées qui feront le Marquette de demain.

Figure 13 [Cœur de Ville et parc métropolitain : découvrez le Marquette de demain ! - Marquette-lez-Lille](#)



Accueil — Ma ville — Participation citoyenne — Consultation parc habité - Site Solvay

**PARC MÉTROPOLITAIN : NOUVELLE CONCERTATION**

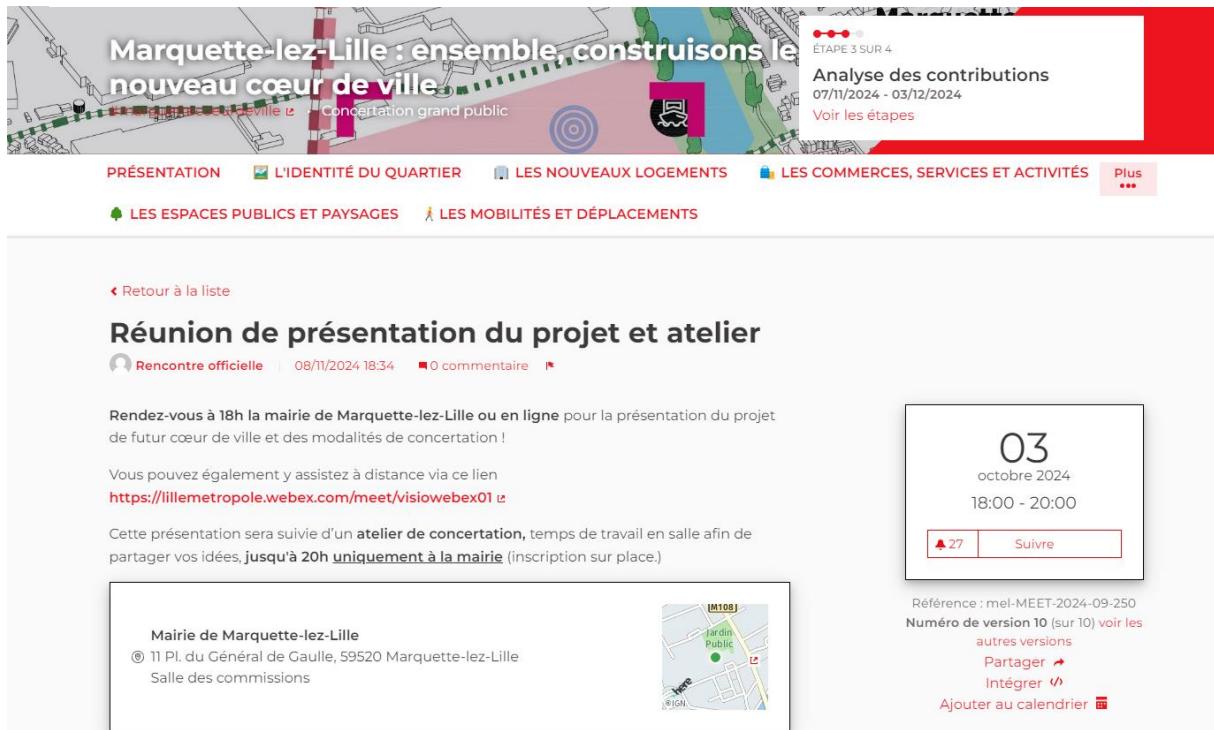
Participez à la nouvelle concertation sur la partie habitée du futur parc métropolitain ! Andrésiens et Marquetteois, votre avis compte ! Le territoire des Bords de Deûle est en pleine mutation. À travers la reconversion de ses friches industrielles et naturelles, une vision ambitieuse et partagée a été développée pour répondre aux défis urbains de ce secteur. Ce projet prend une dimension métropolitaine grâce à l'arrivée d'une nouvelle ligne de tramway, la valorisation du patrimoine existant et l'aménagement d'un vaste parc de 20 hectares sur la friche Solvay bordé d'une partie habitée qui accueillera logements et équipements publics.

Venez échanger lors de la réunion de concertation :  
Mardi 12 novembre 2024 à 18h00, Salle Saint-Jean, Rue Vrau.  
Commenter et participer en ligne : Du 13 au 27 novembre 2024, participez à la consultation et partagez vos commentaires sur [participation.lillemetropole.fr](#)

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Figure 14 [Concertation parc habité - Site Solvay - Saint André lez Lille](#)

Figure 15 et 16 Information plateforme numérique de la MEL



**Marquette-lez-Lille : ensemble, construisons le nouveau cœur de ville**

Concertation grand public

**ÉTAPE 3 SUR 4**  
Analyse des contributions  
07/11/2024 - 03/12/2024  
[Voir les étapes](#)

**PRÉSENTATION** **L'IDENTITÉ DU QUARTIER** **LES NOUVEAUX LOGEMENTS** **LES COMMERCES, SERVICES ET ACTIVITÉS** **Plus**  
**LES ESPACES PUBLICS ET PAYSAGES** **LES MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS**

◀ Retour à la liste

## Réunion de présentation du projet et atelier

Rencontre officielle | 08/11/2024 18:34 | 0 commentaire

Rendez-vous à 18h la mairie de Marquette-lez-Lille ou en ligne pour la présentation du projet de futur cœur de ville et des modalités de concertation !

Vous pouvez également y assistez à distance via ce lien <https://lillemetropole.webex.com/meet/visiowebex01>

Cette présentation sera suivie d'un **atelier de concertation**, temps de travail en salle afin de partager vos idées, **jusqu'à 20h uniquement à la mairie** (inscription sur place.)

**Mairie de Marquette-lez-Lille**  
⑩ 11 Pl. du Général de Gaulle, 59520 Marquette-lez-Lille  
Salle des commissions



**03**  
octobre 2024  
18:00 - 20:00

27 | [Suivre](#)

Référence : mel-MEET-2024-09-250  
Numéro de version 10 (sur 10) [voir les autres versions](#)  
[Partager](#)   
[Intégrer](#)   
[Ajouter au calendrier](#)

## Réunion de restitution

Rencontre officielle | 12/11/2024 22:02 | 0 commentaire

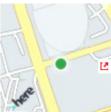
Sur inscription en cliquant sur le bouton rouge "Participer à la rencontre" après avoir créer votre compte sur [cette page](#)

Rendez-vous le 3 décembre 2024 à 18h30 au siège de la MEL, 2 boulevard des Cités Unies à Lille pour la restitution des concertations sur le parc de Bords de Deûle et le cœur de ville de Marquette-Lez-Lille.

Vous pouvez également y assistez à distance via ce lien <https://lillemetropole.webex.com/meet/visiowebex01>

Si j'ai des questions concernant la concertation, je contacte l'équipe de la Participation citoyenne de la MEL : 03 20 21 39 79 ou [participationcitoyenne@lillemetropole.fr](mailto:participationcitoyenne@lillemetropole.fr)

**Siège de la MEL**  
⑩ 2 boulevard des Cités Unies Lille  
Biotope



**03**

décembre 2024

18:30 - 20:30

**PARTICIPER À LA RENCONTRE**

43 | [Suivre](#)

Référence : mel-MEET-2024-11-322

Numéro de version 6 (sur 6) [voir les autres versions](#)

[Partager](#)

[Intégrer](#)

[Ajouter au calendrier](#)

### PARTICIPANTS PRÉSENTS

Virginie ROOSES Broeks Brigitte Michel BROQUET et 2 personnes de plus (voir plus)

### DOCUMENTS À CONSULTER

Présentation diffusée lors de la réunion de restitution du 3 décembre 2024 pdf 4,12 Mo  
Support de présentation



Une affiche de la MEL :



### Donnez votre avis

- le 3 octobre 2024 à 18h à l'Hôtel de Ville
- du 4 octobre au 7 novembre 2024  
sur [participation.lillemetropole.fr](http://participation.lillemetropole.fr)



À vous la parole

[lillemetropole.fr](http://lillemetropole.fr)

Boris de Deule

MARQUETTE



Figure 11 Affiche de la MEL

\_ Des panneaux d'information sur le territoire de la commune



\_ Un flyer distribué dans le quartier :



**Donnez votre avis**

- le 3 octobre 2024 à 18h à l'Hôtel de Ville
- du 4 octobre au 7 novembre 2024
- sur [participation.lillemetropole.fr](http://participation.lillemetropole.fr)

e

Des articles dans la presse :

LA VOIX DU NORD MARDI 8 OCTOBRE 2021 Marcq-Lambersart 21

## Projet Cœur de ville : les concertations sont relancées

Après une concertation, en 2021, au niveau communal, des réunions portées par la MEL ont débuté pour échanger sur le futur quartier Cœur de ville, tourné vers la Deûle. La première s'est déroulée ce jeudi où une quarantaine d'habitants ont échangé et présenté leurs idées.

PAR MARC BERTIN (L1P)  
ET JEAN-CHARLES GARNIER  
lambertsart@voixdu nord.fr

**MARQUETTE-LEZ-LILLE.** Après une première concertation marquée par la délibération du conseil municipal (le décembre 2021) fixant les grandes lignes de l'aménagement souhaité du futur site du Cœur de ville, c'est au tour de la Métropole européenne de Lille, propriétaire du site, de prendre le relais de la réflexion autour de ce nouvel espace urbain de 8 hectares à aménager. Il

**“ Reste une inconnue : le sort du ferrailleur Boone. L'entreprise va-t-elle partir ? Si oui, quand ?**

Il s'agit du terrain occupé en partie aujourd'hui par Boone, bordé par la Deûle, la rue Pasteur, l'avenue Désiré et Les Grands Moulins de Paris. Ce jeudi soir, la communauté et la MEL ont ainsi convié les habitants à participer à une nouvelle concertation. Une quarantaine de personnes étaient présentes sur site, d'autres l'étaient en visioconférence. Usines, présentation, les collégiennes de la MEL ont invité les participants, installés par groupes sur des petites tables, pour échanger et faire leurs idées quant à l'avenir du site. Une d'entre elles regroupait, notamment les habitants de la rue Pasteur, localement concernée par ce projet.

**LOCAUX, ESPACES VERTS, COMMERCES...**

Ceux qui se sont retrouvés, ensuite, exposé le résultat de sa discussion ou de nombreux souhaits – pour la plupart déjà exposés en 2021 – sont restés : ceux d'une nouvelle passerelle piéton et vélo, de la présence de petits commerces et d'artistes, de restaurants, d'un marché couvert, de services de stationnement, de prévoir les stationnements nécessaires pour les événements annuels ou futurs, d'un port de plaisance le long de la Deûle, de voir des constructions pour trois mais moins hautes que celles des Grands Moulins, des espaces verts, des espaces de rencontres, etc.

Reste une inconnue, et de taille, qui a toute son importance, jusqu'à finir certains participants : le sort du ferrailleur Boone. L'entreprise va-t-elle partir ? Si oui, quand ? Ces sans-œil, le projet ne pourra être finalisé en tout ou partie. La présence « inutile » des autres entreprises proches, du site Nicollin et Gobillo, a également été soulignée par des intervenants. La réponse a été claire : « Des négociations sont en cours, elles n'ont pas encore fait mal à la MEL qui prête à aller plus loin pour accéder sur le plan réglementaire et judiciaire pour faire aboutir la libération des terrains. Une fois réalisée, il faudra dégager le site avant de poursuivre les réflexions, les appels d'offres et les travaux. » ■

La table à rue Pasteur a, très concernée par ce nouveau projet.

Entre la rue Pasteur et le site des Grands Moulins de Paris, le futur site du Cœur de ville (du temps où les travaux aux GMP n'étaient pas achevés). Au fond, le futur parc métropolitain. PHOTO ARCHIVES PHILIPPE RACINE

**Le calendrier**

D'ici au 7 novembre il est possible de donner son avis, en ligne, sur le futur Cœur de ville, via le site de la MEL. Le 12 novembre, une autre concertation sera organisée sur un autre gros projet d'aménagement dans le secteur : le futur parc naturel métropolitain de 20 hectares (dite Seine), entre les Grands Moulins de Paris et Quart 22 à Saint-André. Le 3 décembre, une réunion de restitution aura lieu sur les deux secteurs, Cœur de ville et futur parc, pour permettre de présenter une vision globale sur ce nouveau grand quartier qui concerne Marquette mais aussi Saint-André. D'ici la fin du mandat municipal (mai 2026), la MEL et la ville de Marquette-lez-Lille réalisent des études pour pousser l'élaboration concrète du projet en fonction des choix retenus par les élus. Le lancement des travaux n'est prévu que pour le mandat prochainement. ■

Figure 193 Article presse Voix du Nord du 08.10.24

# Ce qu'on a appris sur le parc des Bords de Deûle et le Cœur de ville

La MEL a fait la synthèse de ce qui a été dit lors des concertations autour de deux gros projets d'aménagement le long de la Deûle entre Saint-André et Marquette : le futur parc des Bords de Deûle et le nouveau Cœur de ville marquettois. Voici ce que l'on peut désormais en dire...

PAR JEAN-CHARLES GATINEAU  
jcgatineau@lavoxdu nord.fr

## MARQUETTE-LEZ-LILLE - SAINT-ANDRÉ.

### 1 Le contexte

C'est un secteur en plein renouveau depuis maintenant quelques années. Sur ce passe de friches industrielles, en bord de Deûle, qui s'étire du centre de Marquette au quartier Sainte-Hélène à Saint-André, il y a d'abord les programmes immobiliers des Grands Moulins de Paris puis Quai 22. Le tracé du futur tram suivra ici celui du canal avec, entre les deux, encore deux secteurs à dessiner : le parc des Bords de Deûle et le futur Cœur de ville de Marquette. On en parle depuis un moment, mais cette semaine, on en a appris un peu plus sur chacun de ces deux projets, à l'occasion d'une restitution des premières concertations publiques. On se projette là dans plusieurs années...

### 2 Le parc des Bords de Deûle

On parle ici de la friche Solvay. Rachetée par la MEL, le terrains de 27 hectares est situé entre les Grands Moulins de Paris et Quai 22, à cheval entre Saint-André et Marquette. Il est bordé par la Deûle d'un côté et la rue Félix-Faure de l'autre, où passera le futur tramway. C'est à l'entrée du site en venant de Saint-André qu'il est prévu de construire une médiathèque intercommunale et surtout la future piscine, dont on sait qu'elle sera de taille olympique, dans le cadre du « Plan piscines 2 » de la MEL. Une bande, en bordure de la ligne du tram, a vocation à accueillir des programmes immobiliers. Le reste, 20 ha, va devenir un grand parc, sous l'égide de la MEL : le parc des Bords de Deûle.

Longeant le parc, les berges de la Deûle seront « continues et aménagées » alors qu'aujourd'hui, elles ne sont pas accessibles. On devrait pouvoir rejoindre facilement la rue depuis la rive, c'est-à-dire à travers les futurs immeubles. Ces immeubles devront, sur des hauteurs moyennes de R+4 à R+8, proposer des logements « ouverts sur le parc, avec des espaces extérieurs généreux ». Il est évoqué aussi un « point haut », pour ne pas dire une tour, qui aurait l'avantage d'occuper moins d'espace au sol que plusieurs immeubles pour le même nombre de logements. Elle serait alors à l'extrémité du site, côté Grands Moulins de Paris. Les logements devront répondre aux besoins de toutes les générations. Les commerces et services seront regroupés autour des deux futures stations de tramway.



### Le projet du Parc des Bords de Deûle



Le parc des Bords de Deûle, ce sont 27 ha : 7 ha à aménager et 20 ha d'espaces verts.  
PHOTOS MEL

Ce document de la MEL montre comment les différentes composantes du parc devraient s'intégrer sur le site (en violet, à gauche, la future ligne de tramway Wambrechies-Lille).

Le parc fera bien sûr une large place aux vestiges archéologiques de l'abbaye de Jeannie de Flandre. Par contre, le projet d'un musée vivant des transports en commun avec l'Amstram n'apparaît plus. « Mais il faut continuer à y revenir », nuance le maire marquettois, Dominique Legrand. La présence sur le site, en bordure de la Deûle, de la centrale à béton Egonon pourrait être maintenue.

### 3 Le futur Cœur de ville de Marquette

Pour mémoire, le terrain en question fait 7 ha. Au pied du pont Mabilde (centre-ville), il est bordé par la Deûle, le site des Grands Moulins de Paris, l'avenue Decauville (où passera le futur tramway) et la rue Pasteur. Le site est aujourd'hui en partie une friche mais aussi occupé par l'entreprise de tri de déchets Boone (les négociations pour le rachat du site par la MEL, en vue du départ de l'entreprise, sont en

cours). Avec la MEL, Marquette veut y faire un nouveau lieu de vie central, un nouveau Cœur de ville, tourné vers la Deûle, majoritairement piéton, avec une « certaine densité » de logements et des lieux de vie.

**« Les espaces publics seront « généreux et végétalisés », avec du mobilier de détente, des jeux pour enfants, pour favoriser « la rencontre entre les habitants ».**

Ce qui a été retenu des temps de concertation, c'est la nécessité de logements pour tous les publics (personnes âgées, jeunes ménages, seniors...), des commerces de bouche et des services de proximité

concentrés aux deux extrémités du site (côté Deûle et côté tramway). Côté Deûle, une place avec une halle de marché, des restaurants avec terrasse. Il faudra aussi des équipements associatifs et sportifs. Côté habitations, celles donnant sur la rue Pasteur devront être de tailles équivalentes aux maisons existantes ; les constructions seront plus hautes face aux Grands Moulins de Paris et au bord de l'avenue Decauville.

« Je ne peux pas vous dire aujourd'hui combien il y aura de logements », a répondu Dominique Legrand, le maire de Marquette, quand on lui a posé la question mardi soir. Les espaces publics seront « généreux et végétalisés », avec du mobilier de détente, des jeux pour enfants, pour favoriser « la rencontre entre les habitants ». Enfin, il faudra concentrer le stationnement dans des parkings silo aux entrées du site et, surtout, créer un passage au-dessus de la Deûle réservé aux mobilités douces. ■

Figure 20 Article de Presse Voix du Nord 09.12.24

## B. Modalités de mise à disposition du dossier

Un dossier d'information a été élaboré et mis en ligne sur la plateforme participative de la MEL. Il comprend :

- La délibération de lancement de la concertation
- Le dossier de réunion de lancement de la concertation, comprenant :
  - o Le déroulé général
  - o Le cadre de la précédente concertation (été 2023);
  - o Le calendrier prévisionnel
  - o Les objectifs et principes de la concertation
  - o Les invariants et les variables du projet
  - o Les règles du jeu et les outils
  - o Les 4 thématiques de projet qui seront abordées lors de l'atelier participatif, à savoir : espaces publics et paysagers, architecture et formes urbaines, programmation, ambitions environnementales
  - o Les prochaines étapes
- Vidéos des réunions de lancement et de restitution : [Réunion de présentation du projet et atelier - Rencontres - Construisons le parc de bords de Deûle - À Vous La Parole !](#)

## C. Modalités de participation

1/ **Mise à disposition du 3 octobre au 7 Novembre 2024 inclus d'un registre** destiné à recueillir les observations éventuelles en mairies de Saint André lez Lille et Marquette lez Lille, aux heures habituelles d'ouverture.

- ✓ 0 contribution

2/ **Une Réunion publique de présentation du projet : le 3 octobre 2024 à 18 h** à l'hôtel de ville de Marquette-Lez-Lille ;

La réunion a été mise en ligne sur le site <https://lillemetropole.webex.com/meet/visiowebex01>, elle a été suivie d'un atelier de concertation jusqu'à 20h.

- ✓ 30 personnes en atelier + 8 en ligne

3/ **La concertation a eu lieu du 4 octobre au 7 novembre 2024**, les participants ont pu donner leur avis en ligne sur :

Marquette-lez-Lille : ensemble, construisons le nouveau cœur de ville - À Vous La Parole !

- L'identité du quartier
- Les nouveaux logements
- Les commerces, services et activités
- Les espaces publics et paysages

- ✓ 33 participants

4/ **Une restitution a eu lieu le 3 décembre 2024 de 18h30 à 20h** au siège de la Métropole Européenne de Lille situé au 2, boulevard des Cités Unies à Lille : cette réunion de restitution avait pour but de pour présenter la synthèse de la concertation et ses suites sur le projet.

- ✓ Environ 30 personnes

## **II/ Bilan de la concertation préalable**

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, le bilan de concertation sera joint à toute procédure de participation du public ultérieure (enquête publique, participation du public par voie électronique).

### **Les variables du projet :**

- **Espace public et paysage** : usages dans l'espace public et dans les coeurs d'îlot, le partage des mobilités et le stationnement, la place de la végétation, le traitement sous la ligne haute-tension, l'opportunité d'un franchissement mode doux
- **Architecture et formes bâties** : hauteur et répartition sur le site, typologie de bâtiments, matérialité...
- **Programmation** : identité, commerces et services, équipements complémentaires, activités économiques, typologie et qualité des logements
- **Ambitions environnementales** : énergie, gestion de l'eau, mobilité, matériaux, biodiversité

### **A. Synthèse des observations / questions du public**

- Analyse chiffrée des contributions écrites

La démarche de concertation de Saint André lez Lille et Marquette lez Lille a joui d'une mobilisation satisfaisante.

- ✓ Réunion de lancement : **34 personnes en atelier + 7 en ligne**
- ✓ Atelier : **34 personnes**
- ✓ Réunion de restitution : **environ 30 participants**
- ✓ Plateforme MEL : **21 participants**
- ✓ Registre Ville : **0 participant**

**82 participants au total**

Sur les réseaux sociaux, pendant la période de concertation, une cinquantaine de contributions en plus a été relevée. Les commentaires n'ont pas fait l'objet de traitement spécifique.

- Synthèse des observations et questions du public :

**Atelier de lancement du 3 octobre 2024 + Concertation numérique du 4 octobre au 7 novembre 2024 + Réunion de restitution du 3 décembre 2024**



Photos Réunion/atelier de lancement 03.10.24

## Thèmes abordés

### **Quelle identité et quel esprit pour le nouveau cœur de ville ?**

#### **Comment faire de ce quartier une centralité à l'échelle de la commune ?**

- Le nouveau Coeur de ville devra être un quartier dynamique, facilitant une vie de proximité et favorisant la rencontre entre ses habitants. Il s'agira d'un quartier intergénérationnel, pensé pour une population mixte, allant des personnes âgées aux enfants.
- La programmation développée sera mixte, avec une part de logements importante (majoritairement collectifs), mais également de l'activité économique (principalement artisanale) et de nombreux commerces de proximité (boulangerie, boucherie, etc....), plutôt qu'un grand supermarché.
- Des services publics à destination des habitants (Antenne France service, Centre Communal d'actions Sociales) pourraient prendre place sur le futur cœur de ville.

### **Quels rôles des espaces publics dans l'animation du quartier, et quels usages ?**

- Les espaces publics du quartier devront participer au lien social entre les riverains et les futurs habitants.
- Très largement végétalisés, ils devront également accueillir du mobilier urbain de détente et de pause (bancs, ombrières...) et du mobilier favorisant la pratique sportive (parcours sportifs, agrès.).
- Une halle de marché couverte sur la place de la Deûle permettra d'y accueillir un marché et d'autres usages à destination des habitants.

### **Comment favoriser les mobilités douces dans le quartier et le partage des mobilités ?**

- Une large part des espaces publics sera réservée aux mobilités douces par de larges trottoirs, de nombreuses pistes cyclables et des espaces sanctuarisés aux piétons et vélos (berges, place de la Deûle, rue piétonne...).
- Le quartier devra cependant être accessible aux voitures, à la fois dans des structures dédiées (sous-sol et /ou parking silo), mais également par une petite part sur l'espace public (stationnement minute par exemple).
- L'espace sous la ligne haute-tension peut permettre l'installation de stationnement.
- L'installation d'une passerelle réservée entre le futur cœur de Ville et la rive droite de la Deûle favorisera le lien entre les deux secteurs de la ville et limitera l'usage de la voiture.

### **Quelle typologie de bâti (hauteur, matérialité...) ?**

- Les participants proposent des bâtis avec une hauteur décroissante, du plus haut côté Grands Moulins et l'Avenue Decauville au plus bas, côté rue Pasteur et berges de la Deûle.
- La brique est très souvent citée comme matériau de référence pour les futures constructions, qui devront présenter une certaine cohérence et homogénéité.

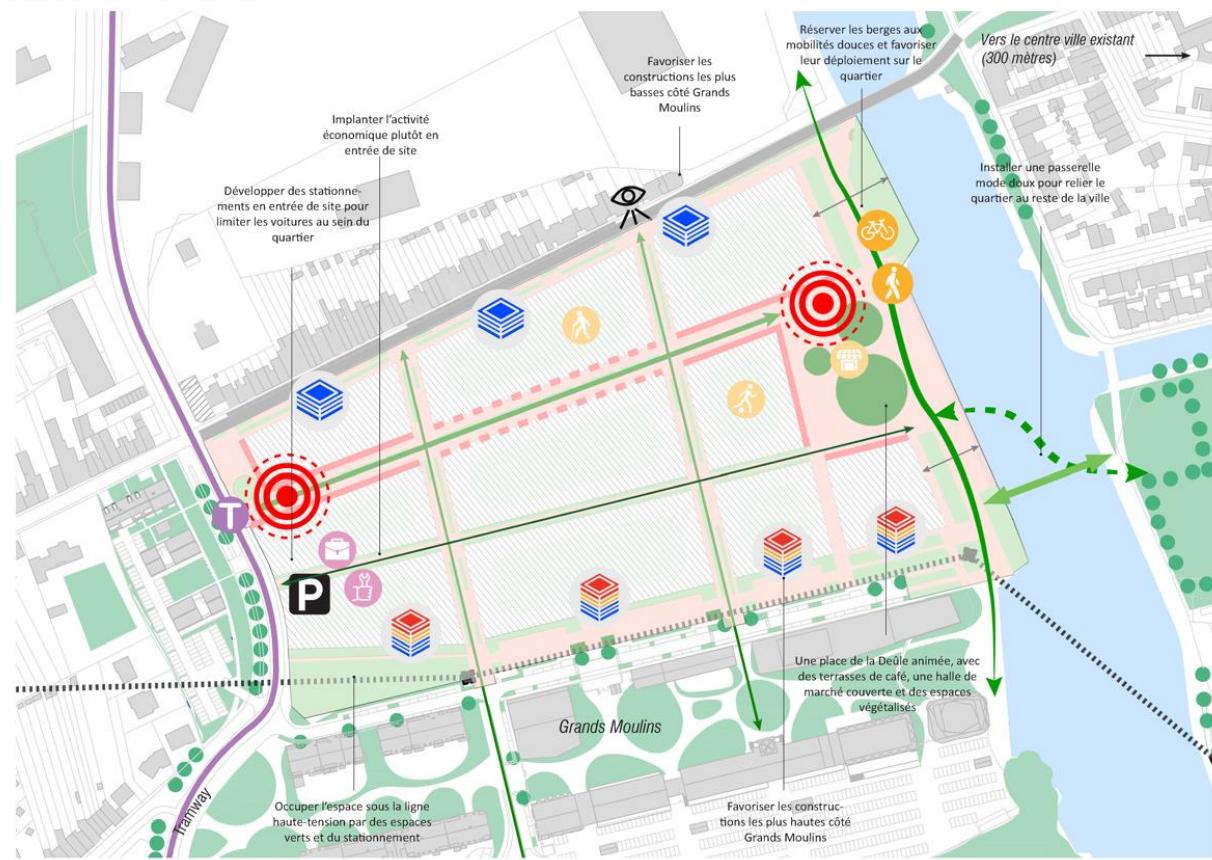
### **Quelles ambitions environnementales pour le quartier ?**

- Par son aménagement des espaces publics, le secteur favorisera les modes actifs. Les espaces publics seront végétalisés (gestion des eaux de pluie et îlots de fraîcheur), de même que certaines façades et toitures de bâtiments.
- Le quartier devra également être aussi autonome que possible : des potagers et vergers partagés pourraient être développés afin de cultiver des produits localement.
- Les toitures des immeubles pourraient également accueillir des panneaux photovoltaïques.

Le détail des questions et observations est repris dans la partie suivante « Détail des propositions du public ».

RESTITUTION DE L'ATELIER

## Plan de synthèse des intentions exprimées



## PHOTOS DES SUPPORTS D'ATELIER DE TRAVAIL

Table 1



Table 3



Table 2



Table 4



## Quelques exemples de vignettes sélectionnées par les participants

### Usages dans l'espace public



Bancs et assises



Espaces de jeux (pétanque)



Parcours de sport

### Typologie de commerces



Commerce de proximité (boulangerie)



Services (bancaire notamment)



Restauration avec terrasse

### Autres vignettes



Usage de la brique pour les bâtiments



Stationnement vélo



Un tiers lieu / fab lab

**Propositions faites par le public/Retour des participations par table/plateforme numérique : Détail des propositions du public**

**Thème « Espace public et paysage »**

Propositions du public	Prise en compte
Anticiper les flux pour développer le quartier, en installant de nombreux parkings en sous-sol ou des parkings silo à l'entrée du site	OUI
Installer une passerelle vers l'autre rive afin de faciliter la venue des habitants, installer les logements, majoritairement collectifs au centre du site et vers la Deûle et l'activité économique côté Avenue Decauville et tramway	A étudier
Végétaliser sous la ligne à haute-tension	OUI
Installer une passerelle vers l'autre rive afin de faciliter la venue des habitants	
Donner une forte place aux mobilités douces (piétons, vélos...) tout en permettant le stationnement des voitures qui restent indispensables sur ce territoire, avec notamment des parkings silos et du stationnement minute sur les axes piétons	OUI
Occuper l'espace sous la ligne à haute tension par des prairies accessibles à tous.	OUI
Installer une passerelle mobilités douces vers l'autre rive afin de faciliter la venue des habitants de la rive droite de la Deûle.	A étudier
Aménager un quartier favorisant les mobilités douces, avec des berges uniquement réservées aux piétons et vélos, mais en partageant les espaces de manière distincte	OUI
Prévoir un stationnement visiteur à l'entrée du site	A étudier
Un quartier très végétalisé, à la fois dans l'espace public et sur les bâtis (toitures et murs), avec des potagers partagés et des arbres fruitiers	OUI A étudier
Penser un quartier dynamique, convivial, piétonnisé et végétalisé	OUI
Sur l'espace public, installer un marché couvert, des espaces de jeux tels qu'un terrain de pétanque, du mobilier urbain sportif et de nombreux bancs permettant de faire des pauses et tenir compte des personnes à mobilité réduite	OUI A étudier
Occuper l'espace sous la ligne à haute tension par du stationnement en épi et installer à l'échelle du site du stationnement vélos et trottinettes.	OUI
<b>Concertation numérique :</b>	
Le dessous de la ligne à haute tension pourrait être aménagé dans l'esprit de la high line de New York: un passage piéton menant, pourquoi pas, à la future passerelle piéton traversant la Deûle, avec des bancs pour s'asseoir, entourés d'arbustes et de végétations de taille moyenne.	OUI A étudier
Habitant le quartier des Grands Moulins de Paris, j'ai pu constater que le stationnement des véhicules y avait été largement sous-estimé. Bien que ce nouveau cœur de ville soit destiné à être piétonnier, j'y vois une opportunité de créer un espace de stationnement conséquent, que ce soit pour les habitants du quartier et leurs visiteurs, mais aussi pour les personnes qui viendront y faire leurs courses. Je suggère un parking souterrain, si possible avec la Deûle.	OUI
La mobilité douce a son importance. Toutefois, ce projet prometteur ne doit pas se faire au détriment des habitants du quartier. Les places de stationnement sont déjà limitées, notamment rue Pasteur. Ce projet incluant de nouvelles résidences, commerces, il est nécessaire de prévoir des stationnements en sus de ceux existants. Aussi, il convient de prendre en compte l'ensoleillement des maisons situées rue Pasteur et la vue actuelle sur les moulins pour la construction des nouveaux bâtiments	OUI

<p>Conservation des zones arborées : Il serait important de conserver les zones arborées en face des maisons où la rue Pasteur se rétrécit. (De la maison n° 118 jusqu'au carrefour avec l'avenue industrielle). En effet, la partie boisée accueille déjà de nombreux animaux : geais, mésanges, pic verts... Il serait fort dommage de bouleverser cet écosystème pour bétonner et recréer, à terme, de nouveaux petits espaces verts. Sachant que de nombreuses espèces ont déjà été délogées lors de l'abattage des arbres sur le site Nicolin.</p>	A étudier
<p>Trafic - embouteillages invivables : J'entends vos envies de mobilité durable etc., mais nous n'avons pas tous la chance de travailler à 15 min à vélo de notre logement. Les rues Pasteur, Decauville et F. Faure ne pourront pas absorber le flux de ce surplus de véhicules motorisés provenant des nouveaux logements, notamment aux heures de pointe. Quelles solutions à court terme en attendant le tram en 2029 ?</p> <p>C'est à minima 4 ans d'enfer de trafic qui nous attendent.</p> <p>On vous répondra certainement que c'est prévu, c'est la même réponse qui est apportée à chaque commentaire. On construit de façon anarchique à un niveau de densité rarement vu en oubliant les erreurs du passé des grands ensembles des années 50 à 80 que l'on déconstruit aujourd'hui.</p> <p>Ça ne suffisait pas du trafic lié à la LINO qu'on ajoute du trafic de la densité d'habitants, plus du trafic des équipements publics prévus. On marche sur la tête.</p>	OUI A étudier
<p>Augmentation des stationnements : A l'heure où les stationnements doux sont favorisés, il n'en reste pas moins que nous disposons tous de véhicules pour des trajets plus ponctuels (déplacements le weekend, vacances, déplacement professionnel longue distance...) et que le stationnement est déjà très compliqué pour les résidents de la rue Pasteur. L'arrivée de nouveaux logements et de nouveaux commerces devrait prendre en compte cette dimension en prévoyant des parkings souterrains et des places réservées aux résidents.</p>	OUI

#### **MOTIFS DE LA DECISION :**

Le terme « à étudier » dépendra de la façon dont ces actions seront mises en œuvre. À ce stade, ces questions ne sont pas abordées ni résolues. En outre, si leur mise en place est possible, elles seront alors intégrées au projet.

Les objectifs poursuivis par la MEL et les villes sont multiples, et répondent en très grande partie aux avis recueillis lors de la démarche de concertation :

De manière générale, la question du cadre de vie est une préoccupation prise en compte dans le projet cœur de ville de Marquette. La sécurité en fait partie et est un sujet qui relève de la compétence de la commune.

Les berges et les espaces publics en devenir seront le support de nombreuses circulations douces traversant le quartier et permettant ainsi la connexion, à terme, à un cheminement accessible à tous, le long de la Deûle par le prolongement des voies vertes existantes.

Le stationnement est une préoccupation bien prise en compte dans le projet (conformément à la réglementation en vigueur) et qui viendra s'articuler au mieux avec tous les enjeux de ce nouveau secteur (développement des modes doux, de l'autopartage, arrivée d'une nouvelle ligne de tramway qui permettra de délester le trafic à plus long terme...). En effet, le format Silo ou sous-sol semblerait être, la réponse la plus adaptée pour répondre aux besoins des mobilités douces dans le futur « cœur de ville ».

De plus, il est à préciser que l'idée de végétaliser et d'inscrire des poches de stationnement sous les lignes à haute tension a retenu l'attention et sera incluse dans les études en cours afin de répondre aux besoins existants et à venir sur le site global.

La question de l'implantation d'une passerelle pour relier les deux rives est une proposition qui mérite de nombreuses études permettant de stabiliser un positionnement, un projet et un coût pour les collectivités, l'idée n'est pas écartée à ce stade et doit faire l'objet d'investigations complémentaires.

Pour ce qui concerne le maintien de la zone arborée rue Pasteur, à ce stade, les études devront permettre de définir le profil le plus adapté pour le secteur et les études phytosanitaires alimenteront le maintien des essences en place ou non. A ce stade, les études ne sont pas lancées.

### Thème « Architecture et formes bâties »

Propositions du public	Prise en compte
Développer une gradation de hauteur, du plus haut côté tramway et Grands Moulins, au plus bas vers Pasteur / Deûle	OUI
Imaginer une architecture homogène et contextuelle avec une prédominance de briques	OUI A étudier
Développer des hauteurs en dégradé, du plus haut vers les Grands Moulins au plus bas vers la rue Pasteur	OUI A étudier
Développer des hauteurs raisonnables et contextuelles	OUI
Rappeler la mémoire du caractère industriel du site	OUI
Développer des hauteurs raisonnables en lien avec le contexte (immeuble plus bas-côté Deûle) et des logements de qualité, notamment lumineux et avec des espaces extérieurs	OUI
Utiliser des matériaux tels que la brique et végétaliser les toitures des bâtis	OUI
<b>Concertation numérique</b>	
Un quartier qui respire : De nombreux immeubles sont déjà présents dans le quartier et la ville de Marquette devient très bétonnée. Pourquoi ne pas intégrer les nouveaux logements dans des espaces verts afin d'espacer les constructions et avoir des espaces de vie aérés ? Ainsi cela éviterait une succession de bâtiments collés les uns aux autres en répondant toutefois à la demande croissante de logements.	Oui A étudier

### MOTIFS DE LA DECISION :

Le terme « à étudier » dépendra de la façon dont ces actions seront mises en œuvre. À ce stade, ces questions ne sont pas abordées ni résolues. En outre, si leur mise en place est possible, elles seront alors intégrées au projet.

Les objectifs poursuivis par la MEL et les villes sont multiples, et répondent en très grande partie aux avis recueillis lors de la démarche de concertation :

Le projet prévoit, à ce stade, des constructions épannelées depuis la rue Pasteur vers les Grands Moulins de Paris, les cœurs d'ilot devront être végétalisés afin de répondre aux objectifs cumulés des politiques publiques, notamment en matière de production de logements tout en limitant l'emprise au sol des constructions dans le but de soutenir le maintien de sols non construits, de pleine terre et pour la majeure partie, végétalisés.

L'ensemble des éléments patrimoniaux sera étudié en vue de leur conservation dans la mesure des contraintes techniques et financières qui seront rencontrées.

Quant à l'usage des matériaux, ils seront réglementés dans les fiches de lots qui intégreront des prescriptions précises sur les matériaux et les formes architecturales attendues.

L'usage des toits peut faire partie des sujets qui seront intégrés en phase ultérieure dans les fiches de lots.

## Thème Programmation

Propositions du public	Prise en compte
Développer des commerces de proximité et de bouche au sein du site et des services d'aides à la personne à proximité de l'Avenue Decauville et du tramway (maison médicale...), ainsi que des équipements tels qu'une antenne France service et un CCAS	OUI A étudier
Penser un espace de vie important sur la place de la Deûle avec une halle couverte, des cafés/restaurants avec des terrasses	OUI
Privilégier des petits commerces de proximité aux deux extrémités du site (vers le tramway et vers la Deûle).	OUI
Installer une restauration rapide côté tramway et une restauration assise côté Deûle	A étudier
Installer une maison de santé à proximité du tramway	A étudier
Penser un quartier intergénérationnel, également pour les enfants	OUI A étudier
Privilégier des petits commerces de proximité dans le cœur de ville tels qu'une boulangerie, une boucherie, fromager, caviste, des petites activités artisanales et éventuellement un tiers lieu.	OUI
Avoir un cœur de ville vivant, avec des cafés/bistros et leur terrasse sur la place, avec notamment un café solidaire	OUI A étudier
Développer un port de plaisance à l'image de Wambrechies, permettant de relier le cœur de ville en bateau-bus.	NON A ce stade
Favoriser la pratique du sport avec des équipements tels qu'une salle de sport et des installations dans l'espace public	OUI A étudié
Privilégier des petits commerces de proximité dans le cœur de ville tels qu'une boulangerie, une boucherie, un fromager et des services (banques...) D'autres équipements complémentaires : salle de sport, jeux pour les enfants, tiers lieu pour faire des ateliers.	OUI
Développer des jardins partagés et du compost dans les coeurs d'îlots	Oui A étudier
<b>Concertation numérique</b>	
Les invariants et la participation citoyenne : Encore une fois, comme sur la concertation du parc, on nous présente des invariants. L'essentiel du projet est décidé d'avance par les élus des communes concernées par l'aménagement des bords de Deûle et la MEL complice, dont la seule volonté est de bétonner. Ainsi, on demande au public de choisir la couleur de la peinture des menuiseries ou de décider entre pâquerettes et pissenlits pour le parc. Nous avons affaire à une dictature couverte par l'hypocrisie d'une démocratie participative!	OUI A ce stade
Intégrer une zone où les chiens pourraient gambader en liberté	A étudier
La réponse à la demande de logements sur la MEL n'est pas un prétexte valable quand Saint-André et Marquette contribuent ensemble à plus de 60 % des besoins en logements pour la couronne NO recensés dans le PLH3 du SCOT métropolitain 2022-2028, dont la plupart sont situés sur cette même frange des bords de Deûle. D'autant que le PLH3 faisait l'objet d'un rattrapage pour établir le besoin de 6 200 logements identifiés sur la MEL.  A moins que l'on ne souhaite construire à plus de 100 % des besoins de la Couronne NO, voire au-delà sans construction ailleurs ou à moins que l'on ne connaisse déjà les besoins du PLH4 2028-2034 qui sera établi dans un contexte de baisse démographique, cette densité n'est pas justifiée. Ainsi, on construit des services publics pour augmenter l'attractivité d'un secteur à la densité anachronique qui elle-même doit justifier une ligne	

de tramway. On marche sur la tête quand toutes les expériences de telle densité ont été un échec, pour preuve on dédensifie Lille-Sud !	
Cependant, permettez-moi de corriger vos propos. 2 884 logements prévus sur la période 2022-2028, c'est près de 8 000 habitants, sans compter ceux qui ont déjà été livrés dans la même zone. Vous créez l'équivalent d'une nouvelle ville (Saint-André et Marquette faisaient plus ou moins 10 000 habitants avant d'intégrer les habitants des bords de Deûle). Or, il a fallu une bonne centaine d'années pour atteindre ce nombre d'habitants, ce que vous faites en moins de 10 ans ! 43 % de contribution vous paraît négligeable, mais ces 2 communes représentent 8,8 % de la surface totale des 11 communes de la couronne NO et rapporté à la surface de zones concernées des bords de Deûle, cela représente 43 % des besoins concentrés sur 0,7 % de la surface totale des 11 communes du secteur ! Et Monsieur Legrand de vouloir modifier le PLU pour augmenter la densité ! Quant au parc, il n'est là que pour augmenter l'acceptabilité par le public de cette folie .	NON
Commerces : Il serait utile d'avoir un bureau de poste dans ce quartier	OUI A étudier
Un espace de sport en plein air	OUI A étudier
Calme et sécurité : Bonjour, je réside depuis février 2022 dans ces Grands Moulins de Paris pour fuir le bruit de Lille. Depuis, nous avons constaté beaucoup d'incivilités, d'actes criminels (détériorations, vols de voitures et tentative de meurtre) en raison de l'absence de suivi du constructeur, HISTOIRE ET PATRIMOINE et du syndic en charge de la gestion des parkings et espaces verts, ALTAREA : le site n'est pas sécurisé (portail et grilles défectueux depuis le début). Quid de la sécurité ? Et du calme retrouvé ?	NON Pas à ce stade
Pas de nouveaux logements : STOP aux nouveaux logements. Après la déception de la réhabilitation des Moulins de Paris et les différents programmes de nouveaux logements de ces dernières années, la ville n'est pas adaptée à recevoir tous ces nouveaux habitants (écoles, routes, places de stationnement notamment).  Les Moulins de Paris et l'église st Amant ... facilité pour les piétons par une passerelle... Le patrimoine du centre-ville actuel ne doit pas être oublié, mais au contraire mis en valeur.  Actuellement, nous voyons beaucoup d'habitants de Marquette lez Lille profiter du centre-ville de Wambrechies et on comprend pourquoi.  Avec des commerces, restaurants, PARKINGS, accès facilité pour les piétons de la Mairie aux Moulins de Paris, les choses pourraient ...  Vive Marquette lez Lille.	NON
Maison médicale : Une maison médicale regroupant différents types de médecins serait appréciée: kinésithérapeute, ostéopathe, naturopathe, médecin généraliste, gynécologue, ophtalmologue, dentiste, dermatologue...	OUI A étudier
Un distributeur automatique permettant de retirer de l'argent liquide serait apprécié dans ce nouveau cœur de ville.	A étudier
Une salle de sport type basic fit, fitness Park, domyos club, etc. serait appréciée dans ce nouveau cœur de ville.	A étudier
Une boulangerie-pâtisserie serait appréciée dans ce nouveau cœur de ville, avec une petite terrasse pour profiter du quartier végétalisé et piéton.	OUI A étudier
Des espaces de culture et d'échanges seraient les bienvenus dans ce nouveau cœur de ville : une librairie notamment ! Sauf erreur de ma part, aucune librairie, commerce essentiel à mon sens, n'est présent sur notre chère commune de Marquette! Par ailleurs, des petits commerces de proximité privilégiant le circuit court et des produits de qualité seraient appréciables, notamment en matière de fruits et légumes.	OUI A étudier

Une zone sportive de plein air serait un atout pour ce cœur de ville: équipement de fitness de plein air / parcours santé avec agrès, terrain omnisports, skate-park, pumptrack...	OUI A étudier
Avoir une crèche dans ce nouveau quartier	OUI A étudier
Le quartier jouit déjà de nombreux commerces et services (boulangerie, pharmacie, bureau de poste, distributeur de banque, supérette carrefour...) et de cabinets paramédicaux aux alentours. Une salle de sport associative adultes/enfants pourrait être intéressante (plusieurs habitants des Moulins de Paris se réunissent régulièrement dehors pour des séances). Des potagers partagés pourraient créer une vie de quartier et donner accès à un loisir simple aux personnes n'ayant pas de jardin.	
Bonjour, Je fais partie des 1ers habitants des Grands Moulins. Le lieu est sympa, cependant les problèmes fréquents d'incivilités, de vols, de sécurité ternissent l'image de ce nouveau quartier. Il serait intéressant de trouver une solution à tout cela, pour les GMP et pour ce futur cœur de ville afin qu'ils soient identifiés comme un lieu agréable et non comme un lieu à fuir.	NON Pas à ce stade
Bonjour, Un parc de streetworkout pour ado / adultes serait le bienvenu. Dans les parcs, il y a toujours des jeux pour enfants, mais rien pour les plus de 12/14 ans. Il serait intéressant de permettre à des ados et jeunes adultes de pouvoir pratiquer une activité physique en plein air, s'entraîner et s'entraider.	OUI A étudier
Bateaux-bus sur la Deûle : Bonjour, Je propose la mise en place de bateaux-bus électro-solaires reliant Marquette à Lille via la Deûle. Les avantages : Moins de circulation sur les routes, moins de pollution, moins de bruit, valorisation de la Deûle.	NON pas à ce stade

#### **MOTIFS DE LA DECISION :**

Le terme « à étudier » dépendra de la façon dont ces actions seront mises en œuvre. À ce stade, ces questions ne sont pas abordées, ni résolues. En outre, si leur mise en place est possible, elles seront alors intégrées au projet.

Cet atelier fût très riche, avec beaucoup de contributions. Cette thématique se résume en un élément majeur : proposer une mixité fonctionnelle (services, commerces, équipements, logements). La définition d'une programmation précise est à étudier.

Les objectifs poursuivis par la MEL et les villes sont multiples, et répondent en très grande partie aux avis recueillis lors de la démarche de concertation et surtout aux objectifs des différentes politiques publiques relayées et portées par la MEL.

Le développement territorial métropolitain, porté par les différents schémas directeurs comme le programme local de l'habitat (PLH), mais aussi le plan local d'urbanisme (PLU), le plan climat air énergie territorial (PCAET) ou encore le schéma directeur des infrastructures de transports (SDIT), entre autres, poursuit l'objectif de concilier des enjeux multiples et de prévoir un développement cohérent et équilibré du territoire, en visant à répondre aux besoins existants et futurs du territoire.

Ces besoins sont multiples et sont en grande partie nourris par la population déjà présente sur la métropole : besoin de logements (besoin estimé 6 200 logements par an à l'échelle de la MEL), mais aussi d'activités économiques (besoin estimé à 40 000 emplois à l'échelle de la MEL), de nature, d'équipements, de mobilité, etc.

Concernant les besoins identifiés sur la période du PLH3 et la couronne Nord, si on rapporte le nombre de logements prévus pour une livraison 2022-2028 des communes de Marquette et Saint-André, cela correspond à 61 % des besoins estimés pour la couronne Nord.

Cependant, si on rapporte les 2 884 logements prévus sur Marquette et Saint-André à la totalité des projets portés par les communes de la couronne Nord, alors la contribution de ces deux communes descend à 43 %.

Pour répondre à ces enjeux, et afin de préserver les espaces agricoles et naturels du territoire, la priorité est donnée au renouvellement urbain pour les développements futurs, notamment la mobilisation des friches et sites non bâtis compris dans le tissu urbain existant.

Par ailleurs, afin d'optimiser l'utilisation de ces fonciers et d'être le plus sobre possible en matière de consommation d'espace, des objectifs de densité sont fixés, en particulier dans les secteurs situés aux abords des lignes de transport lourds existantes ou à venir. Avec le futur passage de la ligne de tramway Lille et sa couronne, ces friches voisines de la ligne sont donc destinées à accueillir des projets avec une densité adaptée.

L'un des objectifs du PLH est de favoriser une métropole des proximités en privilégiant un développement résidentiel dans les polarités, et notamment dans les secteurs bien desservis d'aujourd'hui et de demain. Comme dit précédemment, les communes de Marquette et de Saint André disposent déjà aujourd'hui d'une offre de transport collectif performante et elles accueilleront bientôt le nouveau tramway. Par ailleurs, elles disposent de nombreux potentiels fonciers en renouvellement urbain du fait de leur passé industriel, elles ont donc un important rôle à jouer dans un contexte d'aménagement durable des territoires.

Dans ce cadre et également afin de réduire les inégalités socio spatiales tout en répondant aux besoins des populations, un développement de la mixité fonctionnelle est également encouragé. La diversification des fonctions est une priorité dans tous les quartiers, et est un des objectifs majeurs du projet porté par la démarche Bords de Deûle. Le développement résidentiel des quartiers est nécessaire au fonctionnement d'autres aménités urbaines qui seront développées dans le quartier, et inversement.

Les projets sont ainsi travaillés pour assurer un cadre de vie de qualité et une bonne insertion dans l'existant.

Ce projet d'extension du nouveau cœur de ville se doit de répondre à tous les objectifs que se sont fixés la MEL et la commune de Marquette-lez-Lille dans l'intérêt du plus grand nombre.

Il s'agit de répondre :

- à la demande de logements sur la MEL (logements sociaux, accession à la propriété, locatif privé),
- à l'arrêt de l'étalement urbain (qui entraîne l'artificialisation des sols et éloigne les populations de l'accès à l'emploi et aux services) en construisant le long des axes de transport existants ou à venir,
- à la nécessité de changer les modes de déplacements pour favoriser les mobilités douces,
- à la nécessité de végétaliser, d'améliorer le cadre de vie tout en préservant les bords de la Deûle.

Néanmoins, il est entendu que le nouveau cœur devra être l'écrin d'une véritable centralité commerciale, de proximité et rayonnante sur le quartier, avec des programmes diversifiés et complémentaires à l'existant qu'il ne s'agira pas de déséquilibrer.

De manière générale, la question du cadre de vie est une préoccupation prise en compte dans le projet cœur de ville de Marquette. La sécurité en fait partie et est un sujet qui relève de la compétence de la commune.

**Thème « Ambitions environnementales**

Propositions du public	Prise en compte
Penser un quartier autonome, avec l'installation de panneaux solaires et de toitures végétalisés	OUI
Installer des panneaux solaires sur le toit des immeubles	OUI
<b><u>Concertation numérique</u></b>	
Toits végétalisés : Pourquoi pas des toits végétalisés pour compenser la destruction d'un espace arboré au profit de logements?	OUI A étudier
Utiliser des matériaux écologiques comme le bois qui s'intègrent bien dans l'environnement végétal et éviter des constructions dans un style trop moderne comme la Brooklyn Tower	OUI A étudier

**MOTIFS DE LA DECISION :**

Les projets intègreront des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques sur les toits), les bâtiments et les parkings silos pourront être végétalisés, des jardins partagés seront prévus ainsi que des lieux d'accueil de la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes, ruches...). Les matériaux durables et bas carbone seront encouragés. Enfin, une gestion des eaux de pluie favorisant l'infiltration et limitant l'imperméabilisation sera prévue.

L'usage des toits peut faire partie des sujets qui seront intégrés en phase ultérieure dans les fiches de lots.

## Réunion de restitution du 3 décembre 2024 / Compte Rendu :

M. Dominique Legrand (Maire de Marquette-lez-Lille), introduit la séance en remerciant les présents et l'ensemble des participants de leur investissement tout au long de cette concertation et pour leurs contributions qui viendront nourrir les projets et établir un socle commun partagé pour l'avenir des deux sites. Il rappelle la concertation engagée dès 2021 sur le cœur de Ville, suivie de celle sur le Grand Parc Bords de Deûle en 2023. Il remercie la MEL et l'ensemble de l'équipe de MOE urbaine pour le travail réalisé.

Mme Madeleine Masse (Maire de Saint André-lez-Lille) remercie également les participants et rappelle l'ambition donnée à la reconversion des friches industrielles du territoire. Elle rappelle la dimension métropolitaine du parc grâce à l'arrivée du tramway, de la création d'un parc de 20 ha ainsi que de la future piscine olympique, auquel viendra s'ajouter la médiathèque intercommunale.

M. Sébastien Leprêtre (Maire de La Madeleine) souhaite à son tour la bienvenue aux participants. Il rappelle que l'objectif de cette séance de restitution est de prendre acte de la concertation menée sur le terrain pour ce projet métropolitain et remercie la MEL de l'accueillir au sein de sa salle du conseil.

La MEL précise les dispositions de la séance : elle est enregistrée et la restitution sera consultable sur le site dédié de la MEL. La concertation s'est déroulée en 3 parties, avec une phase de concertation menée en octobre 2021 sur le cœur de Ville de Marquette + une seconde sur le parc en juillet 2023 et cette dernière consacrée au cœur de Ville de Marquette le 3 octobre 2024) et au parc habité le 12 novembre 2024.

La présente séance constitue la conclusion de cette troisième étape de concertation. Elle se présente sous la forme d'une restitution croisée pour bien expliquer les interactions entre les deux secteurs, dans une volonté de complémentarité entre les deux projets qui constituent un projet global cohérent. Un bilan sera tiré et présenté au conseil métropolitain du 28 février 2025, il sera intégré à la modification du PLU3.1 en 2025.

### ***1/ Est-ce que ces échanges constituent la fin de la concertation où y en aurait-il de plus ciblés par la suite, notamment sur le projet de piscine métropolitaine et le futur quartier ?***

- Le processus proposé se développera tout au long des différentes étapes des projets (le rythme reste à définir). Il y aura aussi une étape obligatoire de concertation autour de la modification du PLU 3.1 courant 2025.
- Il est précisé que le projet de piscine a fait l'objet d'études d'opportunité de la part de la MEL, sur ce terrain qui lui appartient. L'équipement est donc intégré comme un invariant pour répondre aux besoins du territoire. Une délibération en ce sens a été présentée au conseil métropolitain d'octobre 2024, sur la base d'un bassin de 50 m pour développer le « savoir nager » et soutenir le sport à haut niveau métropolitain). Il en est de même pour la construction le long du futur tramway qui doit desservir des nouveaux logements pour répondre aux besoins de la métropole (aux ¾ métropolitains), comme traduit dans le Plan Local de l'Habitat (PLH). Ces orientations ont été traduites dans chaque commune par des délibérations ad hoc.

La MEL rappelle que cette concertation s'inscrit dans la démarche « Bords de Deûle 2040 » initiée en 2019 et aujourd'hui traduite dans un plan-guide validé en 2022, qui décline dix grandes orientations (cf. support de présentation).

Ce plan guide constitue donc le document-cadre qui guidera le développement et l'aménagement de ce territoire dans les prochaines années. Dans ce contexte, la MEL a préempté le terrain Solvay pour mener un projet métropolitain et y créer un grand parc. Il rappelle le rôle historique de la Deûle comme élément structurant des activités économiques de la métropole pendant un temps. De nombreuses friches industrielles sont aujourd'hui en transformation pour permettre une reconversion de la ville. La démarche « Bords de Deûle » vise cette refonte de la ville sur elle-même aux abords de la Deûle sur les communes de Marquette-lez-Lille, Saint-André-Lez-Lille et La Madeleine, en intégrant plus de mixité dans les opérations à venir pour faire des quartiers vivants répondant aux besoins de ceux qui y habitent, en renaturant ces espaces très minéraux et imperméabilisés pour apporter plus de nature en ville et de confort thermique pendant les périodes de canicules, en recréant des liaisons douces entre les trois communes.

Il est rappelé que le projet doit répondre aux objectifs des « documents-cadres » qui traduisent les politiques territoriales et s'imposent au territoire : SCOT, PLUi, PCAET et PLH où le besoin en logements y est clairement exposé (43.000 logements sur la période 2022-2028). Ils devront être construits sur des territoires déjà urbanisés et artificialisés, et donc d'anciennes friches industrielles, ce qui permet de préserver les terres agricoles et naturelles. La densité projetée permet de justifier de l'arrivée d'un transport en commun.

#### **Thématisques paysage et usages :**

*La concertation a fait ressortir un besoin important d'espaces verts, d'usages de loisirs, de fraicheur de biodiversité ainsi qu'une volonté d'accès continu à la Deûle.*

Réponses apportées dans les projets :

- L'aménagement des deux secteurs va permettre de créer un parc de 20 ha ouvert sur le canal de la Deûle, avec un cheminement continu et généreux le long des berges. Une place, connectée à ce cheminement et ouverte sur le canal sera aménagée sur le cœur de ville
- Des études sont en cours sur la pollution, la faune et la flore qui s'inscriront dans une étude d'impact globale obligatoire d'un point de vue règlementaire.

*La concertation a fait ressortir une préoccupation récurrente sur le sujet des mobilités, à la fois pour les habitants et les activités économiques.*

Réponses apportées dans les projets :

- L'arrivée du tramway va permettre un report modal conséquent qui devrait alléger le trafic automobile généré par les projets. Des parkings silos vont être installés aux entrées des sites, à proximité des stations de tramway
- Les projets cherchent à développer les mobilités actives (marche et vélo) en prévoyant des trottoirs généreux, des locaux vélos confortables et équipes, des dispositifs en libre-service (V'Lille notamment)
- Les besoins des activités économiques en place seront pris en compte

#### **Thématische commerces et services :**

*La concertation a fait ressortir une volonté d'animation, de commerces de proximité (librairie, boucherie, caviste), et le refus d'une grande surface commerciale car plusieurs sont déjà présentes dans un périmètre proche.*

Réponses apportées dans les projets :

- Chaque secteur jouera un rôle différent : le cœur de ville accueillera les commerces de proximité en prolongement de la centralité existante et le parc des commerces de destination avec une orientation loisirs/sports tirant profit de l'attractivité des halles de la filature, du parc et de la piscine.

#### Thématique ambitions environnementales :

*La concertation a fait ressortir une préoccupation importante autour des matériaux de construction, avec un souhait de limiter le béton, de développer des espaces verts généreux, d'assurer la gestion de l'eau.*

Réponses apportées dans les projets :

- Les projets intègreront des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques sur les toits), les bâtiments et les parkings silos pourront être végétalisés, des jardins partagés seront prévus ainsi que des lieux d'accueil de la biodiversité (nichoirs, hôtels à insectes, ruches...). Les matériaux durables et bas carbone seront encouragés. Enfin, une gestion des eaux de pluie, favorisant l'infiltration et limitant l'imperméabilisation, sera prévue.

#### Thématique paysage et espaces publics :

*La concertation a fait ressortir une volonté de pouvoir longer les berges, de disposer d'un parc ouvert avec des transparences fortes sur la rue Félix Faure, tout en préservant la sécurité des habitants, leur intimité, des usages partagés dans les cœurs d'îlot.*

- Le projet prévoit la création d'un nouveau parc de 20 ha, des berges publiques continues et aménagées et une porosité forte depuis la rue Félix Faure vers le parc et vers la Deûle.

#### Thématique Architecture et formes bâties :

*La concertation a fait ressortir une volonté partagée d'implantation de bâtiments en plots, disposés en quinconce, privilégiant les vues vers le parc, des vis-à-vis larges, la création de toits partagés, des hauteurs de R+4 à R+8 max. La possibilité d'un point haut pour libérer de l'espace au sol et créer un bâtiment iconique, qui répondrait aux Grands Moulins, a été bien accueillie.*

- Le projet prévoit des plots de logements noyés dans la végétation, la possibilité d'un point haut dans la partie Nord de la bande habitée, des hauteurs moyennes entre R+4 et R+8, un maximum de logements ouverts sur le parc avec des espaces verts généreux.

#### Thématique programmation :

*La concertation a fait ressortir une volonté partagée de créer des logements pour tous, pour les personnes âgées, les jeunes, un secteur animé, des commerces de proximité (boulangerie, jardinerie, espace bien-être...) autour des stations de tramway.*

- Le projet prévoit des équipements structurants (piscine et médiathèque), des logements diversifiés pour répondre à tous les besoins, des commerces et services de proximité autour des stations de tramway, ne faisant pas concurrence au nouveau cœur de ville, complétés de commerces pouvant bénéficier de la proximité avec le parc, les équipements et les halles de la Filature (jardinerie, salle de sport, ...).

#### Questions des participants :

**1/ Le point haut ne risque-t-il pas de boucher les vues et la luminosité des habitants déjà installés dans les immeubles au Nord. Combien d'étages sont prévus ?**

- Le projet prévoit que ce bâtiment puisse venir en dialogue avec la tour Brooklyn. Il s'agit de jouer sur les hauteurs pour libérer de l'espace au sol à végétaliser. Si on devait monter un peu, ce serait plutôt aux extrémités, même si aujourd'hui il n'y a pas de localisation précise, dans la partie Nord. La position exacte n'est pas définie et sera regardée en fonction des contraintes existantes et des bâtiments existants.

**2/ On aperçoit sur la plan une route qui coupe le boisement du parc : quelle est la raison de son existence ?**

- La flèche représente la route qui permet de maintenir l'activité de la centrale à béton existante Eqiom. C'est un aménagement temporaire avant la réalisation complète du parc.

**3/ Pour quelle durée est prévu le maintien des activités économiques existantes, plate-forme portuaire et centrale à béton ?**

- La centrale à béton Eqiom est propriétaire de son foncier. Elle utilise la voie d'eau, d'où cette localisation. À ce jour, Eqiom veut rester et s'intégrer dans le projet. Ce serait envisageable sous condition d'une installation beaucoup plus qualitative. La MEL aura une veille sur leur stratégie et la concordance avec le phasage dans le temps du projet de parc. La plate-forme pourrait évoluer à terme, ce sera à discuter avec VNF.

**4/ Qu'en est-il du projet de musée porté par l'Amitram ?**

- Le sujet reste en suspens. La réutilisation des rails serait intéressante.

**5/ Un participant fait part d'inquiétudes sur le sujet de la pollution, du fait de l'historique du site et demande de la transparence sur la nature du sol et sa compatibilité avec les usages projetés.**

- La règlementation encadre fortement ce sujet. Le site a été dépollué par l'entreprise Solvay, pour une vocation industrielle. Des études vont être lancées dans le cadre du projet qui aboutiront à un plan de gestion qui sera contrôlé par l'État.

**6/ Quelle est l'opportunité de créer une piscine olympique ? Pourquoi en construire une ici alors qu'une autre est prévue sur la friche Saint Sauveur de Lille, quid du financement ?**

- L'étude réalisée par la MEL a fait ressortir un besoin important de piscines sur la métropole européenne de Lille, et montre que ce territoire est en zone blanche. Le manque actuel va s'accentuer encore avec les fermetures déjà effectives (à Marquette et Saint André) et celles programmées (Fives et Max Dormoy). La seule piscine de Fives n'aura pas les capacités d'absorption de tous les besoins.

Le financement est pris en charge à 70 % par la MEL les 30 % restants à la charge des communes (donc 15 % chacune ici).

**7/ Pourquoi pas un bassin provisoire ?**

- Le sujet a déjà été étudié et tranché en conseil municipal suite à un débat, en défaveur d'un bassin provisoire.

## B. SYNTHESE GLOBALE

Ce qui a été relevé de manière générale et sur les deux secteurs « Nouveau cœur de Ville » et « Parc des Bords de Deûle » :

- Un besoin d'espaces verts et d'ouverture vers la Deûle pour accompagner le développement des usages de sports et de loisirs ;
- Dépolluer les terrains ;
- Limiter la place de la voiture et garantir la desserte et le fonctionnement des programmes ;
- Des petits commerces de proximité sur les deux secteurs avec une répartition des commerces et services entre les deux projets ;
- Un quartier autonome, des bâtiments passifs et des matériaux écologiques et locaux.

### Bilan de la concertation sur le nouveau cœur de ville

Conformément à la méthodologie socle définie par la Charte de la Participation Citoyenne, le bilan de concertation, joint en annexe à la présente délibération, indique les thèmes et propositions retenus ou non dans la poursuite du projet.

Les thèmes et les propositions retenus :

#### Sur la thématique paysage et espaces publics :

Une volonté de créer de larges trottoirs, de pistes cyclables sécurisées, de stationnements pour les commerces, d'aménagement de parkings sous la ligne à haute tension et de maintien des places de stationnement rue Pasteur pour les riverains. Sont aussi souhaités des jeux pour enfants, du mobilier de détente et pour faire du sport.

#### Sur la thématique Architecture et formes bâties :

Le souhait de gradation des hauteurs depuis la rue Pasteur vers les Grands Moulins, du R+2 au R+6, avec le long du tramway des gabarits à R+6. Est également souhaité le recours à la brique locale pour une inscription harmonieuse dans l'environnement.

#### Sur la thématique programmation :

La volonté de développer un quartier intergénérationnel, pour tous, pensé aussi pour les enfants. Un quartier qui soit animé, convivial, avec un marché et des petits commerces de proximité, des équipements tels un équipement sportif, une maison de santé, une salle de sport, un tiers-lieu ont été proposés.

#### Projet arrêté à l'issue de la concertation :

- Situé sur un site d'exception sur les bords de la Deûle, le projet de nouveau cœur de ville de Marquette se doit de rester le lien de couture entre les différents quartiers, notamment son centre-ville existant de l'autre côté de la Deûle tout en bénéficiant du paysage si particulier des bords de Deûle.
- Au pied d'une nouvelle ligne de tramway, le projet doit permettre la construction de l'extension du cœur de ville, comprenant des commerces, des services et des équipements de proximité, du stationnement rationnalisé et des espaces publics majeurs.
- De plus, le projet doit permettre la construction de logements pour tous, adaptés aux parcours résidentiels, dans le respect des densités prévues le long du tramway.

- Les options d'aménagement retenues dans le projet arrêté seront traduites dans le Plan Local d'Urbanisme, à l'occasion de la procédure de modification (PLU 3.1).